

La Belgique libère 300.000 euros pour l'observation électorale au Burundi

@rib News, 15/03/15 - Source Belga Le vice-Premier et ministre de la Coopération au Développement Alexander De Croo a déboursé 293.000 euros pour l'organisation d'une mission d'observation des élections communales, parlementaires et présidentielle qui auront lieu cette année au Burundi. Via 11.11.11 et l'ONG francophone CJP (Commission Justice et Paix), deux ONG burundaises ont été identifiées pour effectuer cette mission d'observation. Celles-ci, la Coalition de la Société civile pour le Monitoring des Elections (COSOME) et la Coalition Episcopale Justice et Paix-Burundi (CEJP Burundi), avaient déjà organisé des observations lors des élections de 2005 et 2010.

"Elles ont certes l'expérience mais il leur manque des moyens. Cette subvention doit leur permettre d'accomplir, cette année encore, leur rôle d'observation lors des élections communales, parlementaires et présidentielle", explique M. De Croo. "Elles déploieront dans ce but 8.000 observateurs sur l'ensemble du territoire burundais afin de surveiller les élections." Les ONG belges accompagneront les deux ONG burundaises au travers d'un financement, d'un encadrement et d'une formation. "Les ONG burundaises et belges impliquées entendent ainsi contribuer à un processus électoral libre, transparent, fiable, pacifique et inclusif", ajoute le ministre. Lors d'une visite de M. De Croo et du ministre des Affaires étrangères Didier Reynders au Burundi début janvier, le président Pierre Nkurunziza avait fait savoir qu'il était prêt à accueillir des observateurs internationaux lors des scrutins. Les élections débuteront le 26 mai avec les communales et les parlementaires, suivies par la présidentielle le 26 juin et un éventuel second tour le 27 juillet.